

## **Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**Projet d'amélioration de la route 175 à quatre voies divisées  
du kilomètre 84 à 227  
dans la réserve faunique des Laurentides et à Saguenay**

**et**

**Projet de réaménagement à quatre voies séparées  
de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84  
à Stoneham-et-Tewkesbury**

## **Mémoire**

**Présenté par l'Association des hôteliers  
du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

**Mai 2005**

## **Table des matières**

1. Présentation de l'Association des hôteliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean .....	3
2. Intérêt porté au projet .....	3
3. Préoccupations reliées au projet.....	4
4. Suggestions pour améliorer le projet .....	10
5. Position quant à l'autorisation du projet .....	10

## **1. Présentation de l'Association des hôteliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

L'Association des hôteliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean est une association dûment incorporée qui regroupe près d'une cinquantaine de membres dans la région. La mission de l'association consiste bien sûr à défendre les intérêts de ses membres mais également à contribuer dans un esprit de partenariat au développement de l'industrie touristique du Saguenay–Lac-Saint-Jean. À ce titre, l'association délègue des membres sur le conseil d'administration de l'Association touristique régionale et sur différents comités, elle est signataire de l'entente régionale sur l'application de la taxe à l'hébergement et s'implique au sein d'un comité de tourisme d'affaires. L'Association des hôteliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean est le seul regroupement d'hôteliers constitué en dehors des grandes centres que sont Québec et Montréal.

## **2. Intérêt porté au projet**

L'amélioration de la route 175 à quatre voies divisées du kilomètre 84 au kilomètre 227 dans la réserve faunique des Laurentides et à Saguenay et le réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham-et-Tewkesbury sont deux projets cruciaux et essentiels pour l'avenir de l'industrie touristique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Étant au cœur de l'industrie touristique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les hôteliers sont interpellés directement par la démarche que réalise actuellement le BAPE.

Depuis quelques années, la région est en sérieuse perte de vitesse au plan touristique malgré le fait qu'un partenariat élargi des membres de l'industrie et des organismes de développement ait permis la mise en place d'un fonds de promotion touristique financé par la taxe à l'hébergement et d'un fonds pour le renforcement de l'offre. Des sommes d'argent importantes ont été investies et les résultats sont décevants.

Ce ralentissement touristique est en partie attribuable aux conséquences des événements du 11 septembre 2001 qui a entraîné un net recul de la clientèle internationale, le 2<sup>e</sup> créneau en importance pour la région. Le déclin de la clientèle internationale aurait dû être compensé par un accroissement concomitant de la clientèle intra-Québec, comme ce fût le cas dans les autres régions du Québec. Cependant, ce phénomène ne s'est pas concrétisé au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Comme nous le démontrerons plus loin dans ce mémoire, nous savons aujourd'hui que cela est dû, entre autres, à la barrière psychologique que constitue la Réserve faunique des Laurentides.

En plus d'offrir une performance inférieure à la moyenne québécoise dans le créneau du tourisme d'agrément, notre région est également à la traîne en ce qui concerne le tourisme d'affaires et de congrès. Cette clientèle étant plus active en basse-saison, dont durant la saison hivernale, on constatera également que le «monstre de la 175» nuit à la performance régionale. Cet état de fait combiné à une économie relativement anémique fait en sorte que les résultats dans le créneau du tourisme d'affaires et de congrès sont largement sous la moyenne québécoise.

Dans ce contexte, nous estimons que la réalisation des projets visant l'amélioration de la route 175 aura un impact positif sur notre industrie touristique, en plus d'injecter dans l'économie régionale une forte dose d'adrénaline qui sera la bienvenue dans le contexte actuel. Les projets vont permettre au Saguenay-Lac-Saint-Jean d'apporter une contribution encore plus significative à l'industrie touristique québécoise, entre autres en établissant une synergie de positionnement de son offre avec les régions limitrophes de Québec, de Charlevoix et de la Côte-Nord.

### 3. Préoccupations reliées au projet

La demande touristique au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est historiquement caractérisée par la prépondérance des touristes intra-Québec (plus de 85 % des dépenses touristiques), une présence significative de touristes internationaux qui semblent cependant avoir diminué depuis la fin des années 1990, mais un déficit assez important en ce qui concerne la clientèle du reste du Canada et des États-Unis.

La crise qui a frappé l'industrie touristique à la suite des événements du 11 septembre a causé un repli de la clientèle internationale, particulièrement les Européens qui visitent le Zoo sauvage de Saint-Félicien et les grands espaces en transit vers Tadoussac. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a pas réussi à attirer suffisamment de Québécois pour compenser cette perte, contrairement aux autres régions. Dans un contexte globalement difficile, la région semble avoir reculé plus que les autres.

Autre caractéristique de la clientèle touristique dans la région: une forte proportion des touristes résident chez des parents et des amis. Cela explique que la région obtient plus que sa part démographique aux plans des nuitées et des visites-régions, mais qu'elle accuse un retard important en ce qui concerne les dépenses moyennes des visiteurs. Ce phénomène peut s'expliquer en partie par l'exode important de la population régionale vers les grands centres depuis maintenant 30 ans. Ces expatriés ou leurs enfants reviennent périodiquement visiter leurs familles ou leurs connaissances.

Une analyse réalisée en 2002 au moment de la mise en place d'un fonds de développement de l'offre touristique a souligné différentes problématiques affectant l'industrie touristique régionale, entre autres :

- la région accuse un certain recul, à l'instar de l'ensemble du Québec. Celui-ci est cependant plus accentué;
- la fréquentation touristique plafonne, voir a décliné légèrement;
- la diversification des marchés demeure trop faible;
- les touristes québécois restent le marché primaire;
- la fréquentation par les touristes québécois diminue légèrement;
- les volumes de touristes américains et d'outre-mer demeurent trop faibles;
- l'étalement saisonnier recherché n'a pas été atteint.

L'enquête réalisée récemment par la firme UniMarketing vient ajouter un nouveau constat encore plus important à cette liste quelque peu déprimante : la principale voie d'accès à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean constitue un obstacle psychologique important qui dissuade une bonne partie de la clientèle potentielle à venir dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

## Les investissements dans la promotion et le développement de l'offre

Pourtant, le ralentissement touristique ne peut s'expliquer par un relâchement des efforts promotionnels et en développement de notre offre. Le 1<sup>er</sup> juillet 2002, l'Association des hôteliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est entendu avec l'Association touristique du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour mettre en place un levier de financement important : la taxe à l'hébergement. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean a été la 7<sup>e</sup> région à appliquer cette mesure après les grands centres. Les fonds générés par cette taxe servent principalement à réaliser des campagnes promotionnelles auprès de la clientèle intra-Québec. Cette entente a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier dernier pour une période de cinq ans.

La taxe à l'hébergement a généré 744 000 \$ la première année d'application et 828 000 \$ la deuxième. Pour la troisième année se terminant en juillet prochain, on prévoit un apport supplémentaire de 850 000 \$. En trois ans, la taxe aura permis d'accroître de plus de 500 000 \$ les investissements annuels en promotion de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean!

Parallèlement à la promotion, 25 % de la taxe à l'hébergement sert à financer un fonds de développement de l'offre touristique (FRDIT) qui a injecté quelque 5 M \$ au cours des trois dernières années dans l'amélioration des activités et produits touristiques.

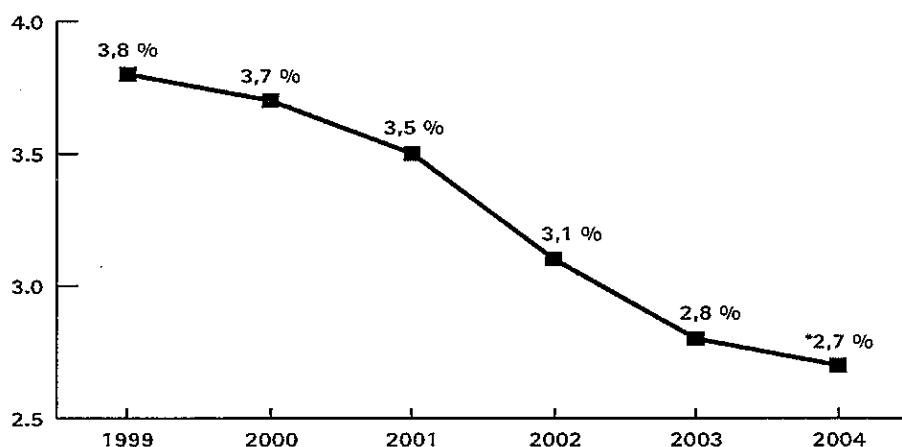
Malgré cet effort financier exceptionnel, principalement orienté envers la clientèle québécoise, la région a connu une performance nettement inférieure à la moyenne québécoise, une performance qui affecte en premier lieu les performances hôtelières...

## Les performances hôtelières

L'industrie hôtelière au Saguenay–Lac-Saint-Jean est une des principales victimes du déclin touristique de la région, du phénomène d'exode qui gonfle la proportion de touristes s'hébergeant chez des parents et amis et du climat économique morose de la région.

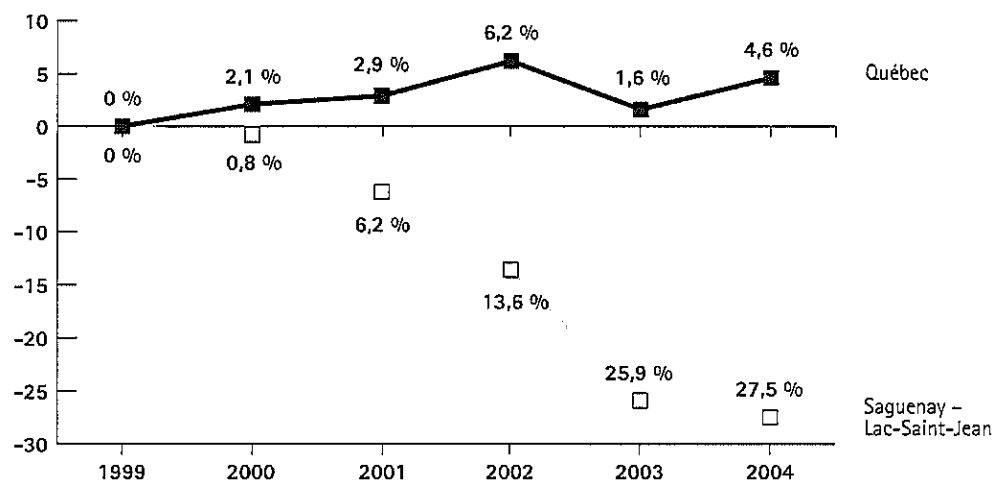
De 1999 à 2004, le nombre moyen de chambres occupées a chuté de 27,5 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean alors qu'il progressait de 4,6 % dans l'ensemble du Québec. Alors que la région atteignait presque son *per capita* en 1999 avec 3,8 % de l'ensemble des chambres occupées au Québec, cette proportion chutait à 2,8 % en 2004. Autre symptôme de la maladie qui affecte notre industrie touristique : les taux d'occupation et les prix moyen de la chambre. En plein mois d'août 2004, le taux d'occupation dans la région atteignait 58 % contre 68 % pour l'ensemble du Québec. Pire, la chambre dans notre région était louée en moyenne 31 \$ moins cher que dans l'ensemble du Québec à 81 \$ contre 112 \$ !

PROPORTION DES CHAMBRES OCCUPÉES QUOTIDIENNEMENT  
DANS LA RÉGION FACE À L'ENSEMBLE DU QUÉBEC



\*Pour 2004 = résultats jusqu'à octobre inclusivement

ÉVOLUTION DE L'INDICE DU NOMBRE  
MOYEN DE CHAMBRES OCCUPÉES QUÉBEC / RÉGION  
(sur la base de 1999 où la région atteignait son per capita)



**Performances dans le créneau du tourisme d'affaires et de congrès**

Au Québec, dans une région «normale», le tourisme d'affaires et de congrès représente environ 50 % des retombées touristiques générées par le tourisme d'agrément. Il s'agit d'un créneau

important pour l'industrie hôtelière et le secteur de l'hébergement dans son ensemble puisqu'il est complémentaire au tourisme d'agrément, étant plus actif durant la basse-saison (l'automne, l'hiver et le printemps. De plus, il s'agit d'un créneau touristique offrant de belles perspectives d'avenir.

La contre-performance du Saguenay–Lac-Saint-Jean à ce niveau est encore plus importante que dans le tourisme d'agrément. Le sondage UniMarketing nous apporte un nouvel éclairage pour expliquer cette situation : la quasi totalité des Québécois qui connaissent la route 175 la considèrent non-sécuritaire en hiver, ce qui dissuade une très forte proportion de venir ici et d'y organiser des congrès.

Une étude réalisée en 2001<sup>1</sup> avait démontré que les villes de Chicoutimi et Jonquière qui forment désormais la Ville de Saguenay obtenaient beaucoup moins de dépenses *per capita* des congrès et événements que des villes comparables situées dans des régions aussi éloignées, comme Rimouski par exemple.

*«Alors que la moyenne québécoise se situe à 57,48 \$ de retombées annuelles per capita, Chicoutimi et Jonquière ne dépassent pas les 13 \$ ! À l'autre extrémité du spectre, on retrouve des performances remarquables à Saint-Hyacinthe (121,63 \$), Hull (111,69 \$) et Trois-Rivières (96,36 \$). Rimouski, qui est également située dans une région éloignée, affiche une performance per capita de 96,36 \$. En fait, les futures composantes de Ville de Saguenay se retrouvent bonne dernières des villes-membres de l'Association des bureaux de congrès du Québec.»<sup>2</sup>*

Une actualisation de ces données pour l'année 2004 indique que la Ville de Saguenay a généré 12,26 \$ *per capita* en retombées des congrès et événements, alors que la moyenne des villes-membres de l'Association des bureaux de congrès du Québec est de 42,27 \$, ce qui laisse un déficit annuel moyen de 4,5 M \$ !

Tous ces chiffres confirment ce que tous les hôteliers de la région savent depuis des années : il est extrêmement difficile d'attirer un congrès dans la région et ce défi devient presque impossible en saison hivernale. Alors que d'autres régions éloignées réussissent à tirer leur épingle du jeu dans ce marché, le handicap que constitue la route 175 nous en empêche résolument !

## **Des perspectives d'avenir sombres**

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean constitue un actif important pour l'économie québécoise. Malgré les fermetures d'usines récentes, elle demeure le 3<sup>e</sup> pôle industriel en importance et un bassin vital de ressources naturelles, entre autres de bois et d'électricité. L'ensemble du Québec ne peut se permettre de voir notre région péricliter davantage !

---

<sup>1</sup> Développement touristique dans Ville de Saguenay : analyse comparée des structures existant dans les villes-centres et proposition de structuration; réalisée par la firme Harvey.com pour le Comité du tourisme d'affaires de Chicoutimi, 2001.

<sup>2</sup> Développement touristique dans Ville de Saguenay : analyse comparée des structures existant dans les villes-centres et proposition de structuration; réalisée par la firme Harvey.com pour le Comité du tourisme d'affaires de Chicoutimi, 2001, p. 25.

Mais les perspectives d'avenir pour la région sont très sombres : l'an dernier nous avons perdu près de 3 000 habitants, dont beaucoup de jeunes, et d'ici 20 ans, on prévoit que notre population fléchira de plus de 13 % ! L'économie régionale a besoin d'injections massives d'adrénaline pour pouvoir traverser la crise actuelle et prendre le virage du nouveau millénaire. La réalisation du chantier de la Péribonka permet à la région de se maintenir malgré les pertes d'emplois importantes dans le secteur industriel. Un nouveau méga-chantier comme celui de la route 175 offrirait à la région une chance unique de reconstituer les bases d'un développement économique vraiment durable.

## **Une injection massive d'adrénaline économique pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean**

L'Association des hôteliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean est d'avis que les projets soumis à l'analyse environnementale sont absolument essentiels pour permettre de relancer l'économie et l'industrie touristique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et qu'ils vont également bénéficier aux régions limitrophes. À ce titre, nous considérons que les études réalisées par le promoteur concernant les impacts économiques du projet sous-estiment largement les bénéfices prévisibles, entre autres en ce qui concerne le développement touristique.

L'étude d'impacts<sup>3</sup> économiques démontre très clairement l'impact positif des investissements routiers sur la croissance économique de différentes façons, entre autres par la réduction du coût de transport des produits (ce qui est important pour une région ayant une forte production industrielle et voulant développer la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation), la dynamisation de l'aire de marché (efficacité et coûts de l'approvisionnement et de la distribution, et de la fluidité des personnes), le coût du transport des personnes et l'accès à l'emploi. Ces retombées vont profiter également, dans une certaine mesure, aux régions limitrophes. De façon plus concrète, l'étude prévoit des retombées économiques totales (directes, indirectes et induites) de 499 M \$ et la création d'emplois à hauteur de 8 683 personnes-années. Évidemment, la route va contribuer à réduire les coûts sociaux et économiques par une diminution des accidents, des blessures et des mortalités.

Pour la seule région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ces retombées sont estimées à 222 M \$ et en terme de main-d'œuvre, à 3 848 personnes-années. La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a un urgent besoin de ce stimulant économique. Les autres régions également, elles qui devraient se partager plus de 50 % des retombées totales...

Même si nous comprenons que les auteurs de l'étude d'impact principale n'ont pu mesurer l'apport du projet sur l'activité touristique et qu'ils n'ont formulé que des hypothèses, nous sommes persuadés que l'accroissement de 1 % de l'achalandage touristique qu'ils proposent sous-estime largement l'ampleur des véritables retombées touristiques à prévoir.

*Selon les données de Tourisme Québec, la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean aurait enregistré près de 940 000 visites-régions en 2001, la clientèle québécoise représentant 88 % de la fréquentation. Les dépenses des touristes dans la région, pour la même année ont été estimées à près de 159 M\$ (dont 119 M\$ seraient générés par la clientèle québécoise).*

---

<sup>3</sup> Projet d'amélioration de la route 175 à quatre voies divisées du kilomètre 84 au kilomètre 227 : impacts sur le développement économique et justification; Consortium Groupe-conseil Génivar et Tecslut; 2005.



*L'information disponible concernant les comportements des visiteurs et l'impact réel des différents facteurs sur le choix de destinations ne permettent pas de mesurer avec précision l'apport que pourrait avoir le projet sur l'ensemble de l'activité touristique. En supposant, à titre purement indicatif, que l'amélioration des conditions d'accès puisse contribuer à tout le moins à une augmentation de 1 % de l'achalandage touristique généré par la clientèle québécoise, l'apport économique se traduirait par des dépenses additionnelles en région de l'ordre de 1,2 M\$.<sup>4</sup>*

D'abord, il faut préciser que les dépenses touristiques dans la région se chiffrent plutôt à 219 M \$ (2003) et non pas à 159 M \$. De plus, l'enquête UniMarketing démontre que le potentiel de Québécois pouvant être attirés dans la région augmentera de près de 20 % en été et de plus de 60 % en hiver. À titre comparatif, le nombre de touristes dans l'Île-du-Prince-Édouard est passé de 740 000 à 1,4 million en 1997, l'année de son ouverture !<sup>5</sup> Le projet va ouvrir à la région un tout nouveau marché touristique, jusque là fermé, qui lui permettra d'espérer atteindre enfin des performances comparables à celles d'autres régions tout aussi éloignées (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie) mais qui n'ont pas à composer avec un problème d'«inaccessibilité» aussi important. Ce nouveau potentiel s'exprimera tout autant dans le créneau du tourisme d'agrément que dans celui du tourisme d'affaires et de congrès.

***Vous pouvez compter sur le dynamisme des professionnels du tourisme du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour mettre en valeur ce potentiel et générer des retombées annuelles supplémentaires de beaucoup supérieur à l'hypothèse du 1,2 M \$ ! Ces retombées supplémentaires pourraient être obtenues uniquement dans le domaine des congrès et des événements.***

Le projet va également avoir des retombées économiques et touristiques très positives sur les régions limitrophes, et plus globalement sur l'ensemble de l'industrie touristique au Québec. On oublie trop facilement que cette route va continuer d'aller dans les deux sens et que des touristes ou excursionnistes continueront de l'emprunter pour aller dans la région de la Capitale nationale ou dans d'autres régions. Les études de clientèle nous révèlent que, dans une logique touristique, les régions limitrophes sont plus souvent en synergie qu'en compétition. Une étude réalisée par l'Office du tourisme et des congrès de la Ville de Québec en 2003<sup>6</sup> révèle que 12 % des touristes qui fréquentent la Vieille Capitale se rendent ensuite au Saguenay-Lac-Saint-Jean (4 %), dans Charlevoix (5 %) ou sur la Côte-Nord (3 %). Une étude similaire réalisée en 2003<sup>7</sup> dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean donne des pourcentages encore plus significatifs sur la destination suivante des touristes: Québec (Capitale nationale) (36 %), Charlevoix (32 %) et Côte-Nord (6 %). Il est évident que l'augmentation du flux touristique au Saguenay-Lac-Saint-Jean va profiter significativement aux régions limitrophes.

Cette route va également permettre de maximiser la synergie qui s'établit actuellement avec ces régions ( Québec, Charlevoix et Côte-Nord) dans le développement et la mise en marché de

---

<sup>4</sup> Projet d'amélioration de la route 175 à quatre voies divisées du kilomètre 84 au kilomètre 227 (143 km) dans la réserve faunique des Laurentides et à Saguenay par le Ministère des Transports du Québec / Réserve faunique des Laurentides et Ville de Saguenay : étude d'impact sur l'environnement (rapport principal); Consortium Groupe-conseil Génivar et TecSult, 2003, p. 246.

<sup>5</sup> Pont de la confédération : [www.confederationbridge.com/bridge/bridge.aspx?](http://www.confederationbridge.com/bridge/bridge.aspx?)

<sup>6</sup> Profil annuel, comportements et perceptions des clientèles touristiques de la région de Québec en 2003; Léger marketing pour l'Office de tourisme et des congrès de Québec; 2003.

<sup>7</sup> Étude sur le profil, les comportements et les perceptions des clientèles touristiques estivales et automnales de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean séjournant en hébergement commercial; Desjardins marketing stratégique pour Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean; 2003.

produits comme le parc marin Saint-Laurent-Saguenay, le fjord du Saguenay, les croisières et le produit motoneige. Pour l'industrie touristique du Québec, cette route vient renforcer un bloc majeur au centre de la province qui a beaucoup à offrir à la clientèle internationale !

#### **4. Suggestions pour améliorer le projet**

L'Association des hôteliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean considère que les projets soumis par le promoteur sont très bien structurés et qu'ils répondent positivement à ses préoccupations.

L'Association suggère cependant deux pistes de bonification :

1. Constituer un comité de maximisation des retombées économiques dans la région comme cela s'est fait dans d'autres méga-chantiers comme celui de la dernière aluminerie d'Alcan.
2. Prévoir des investissements dans la sécurité et l'information reliée à la nouvelle route pour accroître le sentiment de sécurité et établir dès le départ le lien de confiance avec les Québécois qui craignent actuellement cette route. Il faut comprendre que la route va se réaliser graduellement et qu'il sera nécessaire de mettre en place des stratégies pour permettre une transition harmonieuse pour améliorer la perception de cette route et bâtir un nécessaire lien de confiance avec les usagers.

#### **5. Position quant à l'autorisation du projet**

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'Association des hôteliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean, au nom de ses 49 membres, appui le projet d'amélioration de la route 175 à quatre voies divisées du kilomètre 84 à 227 dans la réserve faunique des Laurentides et à Saguenay, et le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham-et-Tewkesbury

Ces deux projets auront un impact économique positif très important et surtout essentiel pour permettre à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean de traverser la période de turbulences économiques actuelles et de relancer son industrie touristique, tant en ce qui concerne le tourisme d'agrément que le tourisme d'affaires et de congrès. Ces projets permettront également de maximiser la synergie qui s'établit actuellement avec les régions limitrophes de Québec, de Charlevoix et de la Côte-Nord dans le développement et la mise en marché de produits comme le parc marin Saint-Laurent-Saguenay, le fjord du Saguenay, les croisières et le produit motoneige.

Pour toutes ces raisons, l'Association des hôteliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean recommande au BAPE d'autoriser le promoteur à réaliser ces deux projets structurants le plus rapidement possible.